

LA CONCESSION EN FRANÇAIS DANS DES DEBATS MEDIATIQUES

Thi Thu Trang DO^a

dothithutrang12@gmail.com

^aEquipe d'accueil 3967 CLILLAC-ARP, Paris, France

^bLaboratoire LLL, Orléans, France

1. Problématique et définition opératoire de la concession

La concession est un phénomène syntaxique complexe dans la mesure où il intervient au-delà du mot (même si on peut avoir, rarement, une concession entre deux mots) et qu'elle apparaît avant tout dans des contextes de subordination (on a toujours un élément subordonné par rapport à un autre élément). Mais il ne s'agit pas d'une subordination classique comme les subordinations de temps, de lieu, de cause, de conséquence, etc. Le temps, le lieu, entre autres, peuvent exister sans prise de position énonciative, mais la concession vient toujours d'un "je". Le locuteur se met toujours à la place de l'autre pour se dire : « je sais ce que tu penses, je l'admets mais j'essaie de te convaincre ». C'est pour ces raisons que la concession relève d'un processus de traitement de haut niveau et qu'il n'y a pas de définition unique du phénomène, absence corrélée à l'hétérogénéité terminologique.

Les définitions de la concession dans les dictionnaires de linguistique ont permis d'identifier trois dimensions, à savoir : linguistique, logique et interactionnelle. Une recherche bibliographique fondée sur ces trois perspectives a relevé les principes qui font consensus dans la littérature concernant les propriétés morphosyntaxiques et pragmatiques (Morel 1996, Masseron 1999), énonciatives (Paillard 1989), les perspectives d'analyse de discours (Garnier & Sitri 2008, Masseron 1999) et l'approche argumentative et conversationnelle (Moeschler & de Spengler 1982). Mais comme non seulement la terminologie de la concession n'est pas stable mais qu'en plus les définitions sont diverses, on retiendra comme définition opératoire de la concession celle qui suit :

Un énoncé à deux propositions p et q où le locuteur pose ou suppose la vérité de p ou, autrement dit, où il reconnaît la vérité ou la possibilité de la proposition p ; q est un argument contradictoire par rapport à p ; la contradiction entre p et q configure la portée de la conclusion r . Il y a généralement un élément de transition – le plus souvent un connecteur – entre p et q .

Exemple :

- (1) *FG¹ : cette étude va coûter cent mille euros alors qu'on ne sait toujours pas si au final IKEA viendra (GB_05_03_13)²*

p	q	R
cette étude va coûter cent mille euros	on ne sait toujours pas si au final IKEA viendra	il ne faut pas mener cette étude

Jusqu'à aujourd'hui, la plupart des recherches consacrées à la concession opèrent à partir d'exemples fabriqués ou de corpus écrits. Un corpus oral permettra d'identifier les phénomènes présents en français parlé. Nous avons choisi de traiter le problème dans le discours argumentatif médiatisé. Le rôle du numérique sera examiné dans la constitution du corpus (y compris le type de corpus choisi, les débats médiatisés, et les logiciels

¹ Initiales du nom du locuteur.

² On note GB_05_03_13 le débat du Grand Bûcher diffusé le 05/03/2013.

d'enregistrement, de transcription et de présentation du corpus) et dans l'analyse de ce dernier qui a permis de relever différentes caractéristiques typiques de la concession à l'oral comme des concessions enchaînées, co-construites et des concessions définitionnelles.

2. Rôle du numérique dans la constitution du corpus

Ni strictement syntaxique puisqu'elle ne propose pas une liste limitée de ses moyens verbaux, ni strictement logique puisqu'elle comporte un aspect psychologique, la concession est un phénomène particulièrement pertinent pour une analyse fondée sur un corpus.

2.1. Constitution du corpus

Pour mener à bien ce travail, nous avons commencé par faire des requêtes dans deux grands corpus oraux en français, ESLO (<http://eslo.huma-num.fr/>) et CLAPI (<http://clapi.icar.cnrs.fr/>). Comme le premier est conçu dans une perspective sociolinguistique à partir d'enquêtes et le second contient principalement des interactions professionnelles, peu d'occurrences pertinentes pour une analyse de la concession pouvaient en être extraites. Il fallait envisager un corpus dédié.

Quel genre de discours choisir ? Le discours des médias a été privilégié car il permettait de s'affranchir des questions juridiques. Et les débats apparaissaient comme une ressource potentielle du fait de l'interactivité et des échanges argumentatifs.

La nécessité de disposer d'un corpus contenant un grand nombre d'expressions de la concession dans le français parlé contemporain, éristique et médiatique nous a conduite à choisir huit débats de l'émission *Le Grand Bûcher*³ diffusée sur Radio France Bleu Orléans.

Le Grand Bûcher est l'émission la plus décapante du paysage radiophonique orléanais. Elle était diffusée cinq jours sur sept du lundi au vendredi, ce qui a permis un large choix des émissions les plus adaptées à notre but, c'est-à-dire celles qui présentent beaucoup de concessions.

Les sujets débattus sont très variés : événements sportifs, sociaux, culturels, économiques, politiques mais ils font tous écho à l'actualité du jour. L'émission est devenue incontournable pour beaucoup d'auditeurs du Loiret.

Les présentateurs et les polémistes ne sont pas les mêmes d'une fois sur l'autre, ce qui permet, par la diversité des intervenants, une variété dans les modalités d'expression et d'argumentation.

De plus, les invités peuvent être des experts du sujet à débattre, des fonctionnaires, des linguistes, des chefs d'entreprise, des étudiants, etc., et toujours des individualités qui sont enthousiastes à exprimer leur point de vue. Ils ne discutent pas en tant que représentants qualifiés d'un parti ou d'un syndicat (ce qui n'exclut pas leur affiliation qui est alors annoncée en début d'émission), ils sont invités à titre personnel. Leur point de vue peut coïncider avec celui du groupe auquel ils appartiennent mais ils sont libres de s'exprimer, ce qui donne aux auditeurs un regard croisé sur l'actualité dans une expression plus spontanée nous offrant quantité d'expressions argumentatives dont concessives.

Cette ressource est d'autant plus exploitable que le langage utilisé dans ces débats n'est ni appauvri ni formaté, c'est une langue orale quotidienne qui n'est pas rigide et « pauvre »

³ *Le Grand Bûcher* a été diffusé sur France Bleu Orléans fréquence 100.9 tous les jours sauf le dimanche pendant une vingtaine de minutes entre 18h05 et 18h30 de septembre 2007 à juin 2013.

comme il advient souvent dans les débats politiques où les locuteurs utilisent des formules stéréotypées.

Alors que les autres chercheurs qui ont travaillé sur l'oral pour étudier la concession ont eu recours à des corpus qu'ils n'avaient pas eux-mêmes constitués (excepté le travail de Morel 1996, Masseron 1999, Vincent & Heisler 1999, Garnier & Sitri 2008), les données présentées ont été réalisées spécialement pour ce travail, en prenant en compte les propriétés orales des énoncés comme le schéma intonatif qui les structure et le contexte situationnel qui convoque tout un réseau des références sans lequel l'énoncé est privé de sa substance sémantique spécifique, comme le remarque Morel.

De plus, comme *Le Grand Bûcher* est une émission radiophonique, nous, les transcripteurs sommes des auditeurs réels et nous ne courons pas le risque de perdre les gestes, les mimiques des « bûcherons ». Huit émissions ont été retenues, soit cent soixante et onze minutes de paroles et 37.443 mots avec 124 occurrences de concession.

2.2. Numérique et enregistrement du corpus

Notre corpus se compose d'émissions radiophoniques enregistrées sur le streaming en direct avec Jaksta Streaming Media Recorder afin d'avoir des signaux numériques. Cet enregistreur est facile à utiliser pour les amateurs de multimédias, les signaux sont stables et de qualité (il n'y a pas d'interruption de signaux, ni de bruit gênant). Son originalité réside dans le fait qu'il détecte automatiquement les vidéos, musiques et radios jouées sur notre ordinateur et les télécharge. Même si nous étions absente, nous avons mis ce logiciel en marche pour faire le streaming de toutes les émissions du *Grand Bûcher* afin de ne rater aucun numéro. Une fois enregistrés, nous avons converti les fichiers dans le format WAV, compatible avec le logiciel de transcription *Transcriber*. Nous avons sauvegardé une quarantaine d'émissions pour choisir ensuite huit débats les plus animés.

2.3. Numérique et transcription du corpus

Une fois les enregistrements recueillis, ils ont été transcrits à l'aide du logiciel *Transcriber*. C'est un logiciel de transcription accessible au grand public. Il permet d'aligner le texte et le son et des sorties compatibles. Il est donc adapté à ce type de tâche. On a adopté des conventions de transcription et les politiques de dépôt et de diffusion du corpus de la BNF. Notre corpus répond ainsi à toutes les spécifications techniques et documentaires du dépôt sur les plates-formes *CoCoON* (Collection de Corpus Oraux Numériques) et *Gallica* (BnF).

Les transcriptions sont présentées sous deux formats :

- Fichier *Transcriber* (.trs) (cf. Image 1)
- Fichier *Microsoft Word* (.docx)

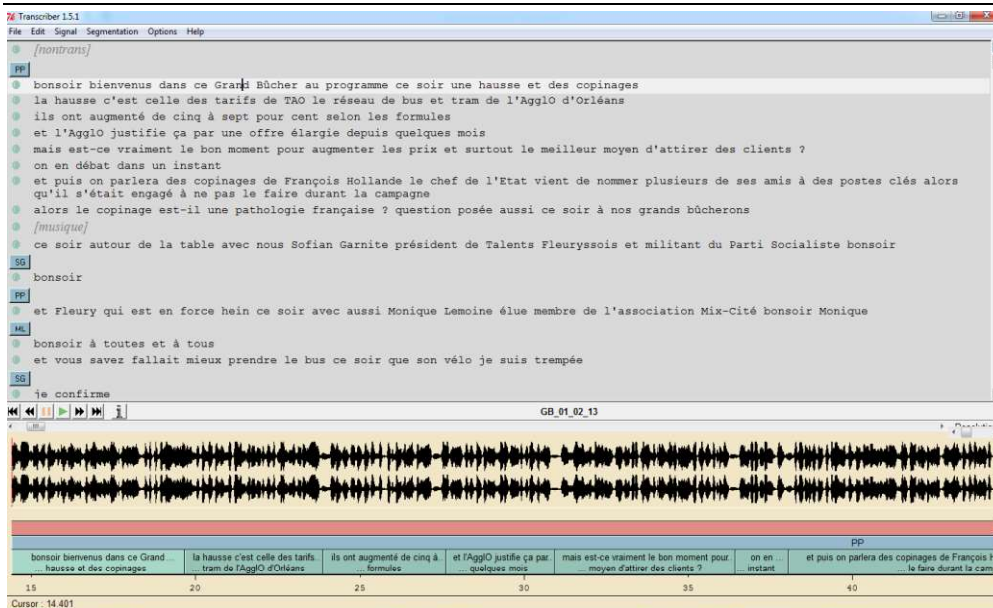


Image 11 - Capture d'écran de *Transcriber*

Grâce à l'alignement du texte et du son, on peut réécouter les segments de paroles en cours d'analyse autant de fois souhaitées et de façon rapide et simple, ce qui facilite beaucoup les analyses ultérieures.

Pourtant, on a rencontré quelques difficultés lors de la transcription du corpus.

- Au niveau de l'interaction

Ce qui pose le plus de problème dans une transcription est le chevauchement. Les locuteurs n'hésitent pas à couper la parole d'autrui dans des discussions animées. Dans certaines circonstances, il devient difficile de suivre et il n'est pas possible de conserver le détail du propos.

- Au niveau du lexique

Les locuteurs utilisent beaucoup de locutions, de tournures stéréotypées et de figements qui relèvent d'un français oral non familier pour un non-francophone surtout que le débit est beaucoup plus rapide que le nôtre. Voici quelques exemples :

*ML : je crains aussi que ça soit toujours un vieux **serpent de mer** (GB_24_01_13)*

Cet énoncé avait été transcrit « je crois aussi que ça dépend des yeux de certains maires » [il s'agissait, dans la discussion, du logement social]

Ou le propos de Yves Bodard « *les choses n'arrivent pas comme un **cheveu sur la soupe*** » avait été transcrit « *les choses n'arrivent pas comme un **clou** à la soupe* »

- Au niveau phonétique

Comme il existe plusieurs graphies pour un phonème français, des difficultés surgissent pour la transcription. Voici un exemple :

*SB : c'est Corinne Leveleux-Teixeira elle veut piétonniser le centre-ville d'Orléans ce que l'on appelle l'**intramaïl** à l'exception de de quelques rues*

Dans cet exemple, le mot « intramail » avait été transcrit « la tramaille » – un mot qui n'existe pas.

Par ailleurs, en français, les phénomènes d'élisions, de liaisons et d'enchaînements sont très nombreux ce qui rend la transcription plus difficile.

- Au niveau du rythme et débit

Certains répètent souvent les mêmes mots déjà prononcés de sorte qu'il faut vérifier combien de fois le mot revient. En outre, comme il s'agit de langage oral, beaucoup de locuteurs ne finissent pas leurs phrases et en reprennent une nouvelle sans pause. Ces phénomènes sont aussi pour nous de grands obstacles dans la transcription.

Par exemple :

- (2) YB : et si on dév- et qu'est-ce qu'il fait ils mettent et les rares les rares sous qu'ils ont ils les dépensent pas pourquoi ? parce qu'ils sont pas sécurisés
- (3) SL : et c'est vrai que y a c'est pas parce que les comment dire les enseignants sont pour la je veux dire dans leur grande majorité ils trouvent que l'école doit comme le reste de la société évoluer et qu'ils- les réformes peuvent être [pron=peufête] peuvent être nécessaires

Face à ces difficultés, le logiciel de transcription nous a facilité la tâche en proposant au transcripteur le choix des segments, de revenir à ceux qui posent des problèmes d'écoute, de transcrire les chevauchements, ce qui a permis de mieux analyser le corpus oral.

3. Rôle du numérique dans l'analyse du corpus

3.1. Principe d'analyse et modélisation

On a relevé cent vingt-trois exemples de concession dans le corpus en recourant aux divers critères avancés dans la littérature, tels le type de concession, les éléments de citation (y compris les discours rapportés ou les reprises), la symbolisation logique et les unités lexicales utilisées pour exprimer la concession (conjonctions, adverbes, prépositions, verbes, etc.). On a traité ces observables selon trois perspectives. Dans une perspective *logique*, on a examiné la concession comme un élément relevant de la causalité (au même titre que la condition, l'opposition etc.). La dimension *interactionnelle* a pris en compte les dimensions pragmatique et sociologique en interrogeant la position du locuteur dans l'échange, le contexte, les effets attendus et obtenus. Les marqueurs de concession ont fondé la partie *linguistique* de l'étude.

A la différence des concessions fabriquées ou relevées dans les textes écrits, celles apparaissant dans nos corpus oraux se signalent par un grand nombre de modalisations, de négations, de marques d'insistance, de réticence, d'évaluation, d'énonciation, de subjectivité etc. Ces éléments seront utilisés pour mener à bien les analyses.

On a adopté une démarche empirique, partant des occurrences pour tendre vers la modélisation. Des codes couleurs ont été utilisés pour marquer les catégories des moyens verbaux qui concourent à la concession en vue d'une modélisation. Par exemple, le présentatif est surligné en rose, la négation en turquoise, l'atténuation en jaune, le renforcement en rouge, etc. (cf. Tableau 1)

1	MV : c'est vrai que le la victime peut considérer que sauf que quand même il bosse il bosse dans les conditions qui peuvent être difficiles et puis le fond du problème c'est que oui il faut payer sa dette mais au-delà on peut pas la payer indéfiniment et le système carcéral français ou au moins pour le peu que je puisse en savoir il est itératif c'est-à-dire que quand on y rentre on en sort plus
2	PR-M : je sais que depuis il y a eu une concertation entre juillet et octobre donc il y a eu un certain nombre de forums de discussions se qui sont établis mais on a le sentiment que dès le départ les choses ont été en quelque sorte décidées voire même pliées

Tableau 1 - Code couleur

Des tableaux Excel permettent d'avoir une meilleure vision de la distribution des éléments dans une concession (cf. Annexe 1).

3.2. Quelques caractéristiques de la concession à l'oral

Le corpus oral enregistré, transcrit et analysé avec l'aide des logiciels a permis de relever quelques caractéristiques typiques de la concession en discours.

3.2.1. Concessions enchaînées

On entend par *concessions enchaînées* les concessions successives de type Concession 1 – Concession 2 ou l'insertion de la Concession 1 dans la Concession 2.

Examinons un exemple :

- (4) JG : [moi je veux bien comprendre que] les gens qui nous écoutent les auditeurs quand on leur balance un chiffre comme ça de cent mille euros pour une étude ils peuvent trouver ça très cher [même moi tout à l'heure j'ai dit cent mille euros je me suis dit hors antenne tout à l'heure je me suis dit oh la vache euh je devrais me faire bureau d'étude de u-u-u- urbaniste] mais on sait pas euh ce qu'il y a dans cette étude comme ça donc voilà euh c'est sûrement justifié

Dans cet exemple, on trouve deux concessions :

Concession 1 :

p	Connecteur à valeur concessive	Q	r
les gens qui nous écoutent les auditeurs quand on leur balance un chiffre comme ça de cent mille euros pour une étude ils peuvent trouver ça très cher	mais	on sait pas euh ce qu'il y a dans cette étude comme ça	donc c'est sûrement justifié

Concession 2 :

Connecteur à valeur concessive	p	q
même	moi	je me suis dit oh la vache euh je devrais me faire bureau d'étude de u-u-u- urbaniste

En observant ces tableaux, on constate que la deuxième concession se trouve à l'intérieur de la première et apporte une information complémentaire en introduisant un équilibre entre *moi* et *les gens* alors que *je veux bien comprendre que* ne concourt pas vraiment à la formulation de cette concession. Pourtant, cette proposition introduit la première concession tout en anticipant ce qui sera dit concernant l'expérience du locuteur qui est actualisée par la deuxième concession.

De même, dans l'exemple 5, nous voyons deux concessions enchâssées :

- (5) NR : ça va être très difficile [parce que quand ça se passe un sur son territoire avec tous ces titres dans la musette et qu'il va falloir prouver c'est loin d'être gagné] **et en tout cas** j'espère et je souhaite même si ça ne sera pas si facile que l'équipe de France féminine fasse un bel Euro sur notre territoire en deux mille treize

Concession 1 :

<i>p</i>	Connecteur à valeur concessive	<i>q</i>
<i>ça va être très difficile</i>	et en tout cas	<i>j'espère et je souhaite même si ça ne sera pas si facile que l'équipe de France féminine fasse un bel Euro sur notre territoire en deux mille treize</i>

Concession 2 (qui se trouve à l'intérieur de la proposition *q* de la concession 1) :

<i>p</i>	Connecteur à valeur concessive	<i>q</i>
<i>j'espère et je souhaite que l'équipe de France féminine fasse un bel Euro sur notre territoire en deux mille treize</i>	même si	<i>ça ne sera pas si facile</i>

Dans ces exemples, la concession 2 se trouve à l'intérieur de la concession 1. Mais l'enchaînement des concessions peut être présenté sous forme Concession 1 – concession 2. L'exemple suivant se compose de trois concessions successives :

- (6) PR-M : je ne ferai certainement pas le procès de dire que les enseignants ne sont pas attentifs au bien-être et à l'évolution des élèves **néanmoins** je crois que comme bien souvent on essaie de faire passer les choses avant même qu'elles ne soient abouties **pourtant** le le corps enseignant est a priori assez favorable au pouvoir en place [...] ma surprise est **tout de même** de voir que l'électorat majoritairement favorable au pouvoir actuel en conteste la méthodologie

Elles peuvent se trouver dans plusieurs tours de parole, mais elles sont énoncées par un même locuteur comme dans l'exemple ci-dessous (les concessions sont notées en gras) :

- (7) ML : je voudrais rappeler quand même que Sarkozy avait essayé de mettre son fils le Prince Jean à la tête hein ? bon alors c'était carrément du népotisme
 PP : *mais c'était pas passé*
 ML : *là c'était pas passé mais on se demande comment parce que ça a failli passer*
 SG : *il a pas dit son dernier mot*
 ML : **or là oui voilà non mais là si vous voulez c'est quand même pas du népotisme ce sont des gens on l'espère qui sont compétents dans [pron=pi]**
 PP : *alors Olivier Schrameck il connaît rien dans l'audiovisuel quand même*
 ML : **il connaît rien il va apprendre vite**

Parmi les cent vingt-trois concessions du corpus, on en compte trente-six de type enchaîné, soit 30% environ. Ce phénomène n'a pas été relevé dans les recherches sur la concession à l'écrit, il constitue une des originalités qu'offrent les débats polémiques.

3.2.2. Concessions co-construites

À la différence de l'écrit, plusieurs concessions à l'oral recourent à la co-construction entre les interlocuteurs, c'est-à-dire que les idées exprimées en *p* et en *q* ne viennent pas toutes d'un même locuteur mais l'une d'entre elles vient de l'interlocuteur.

Pour être considérée comme une concession co-construite, l'idée exprimée dans une des deux propositions concessives doit se trouver dans le tour de parole qui la précède immédiatement, comme l'illustre l'exemple (8):

- (8) DT : on chasse les jeunes qui boivent sur les bords de les bords de Loire mais là on veut bien attirer un bar et #1 un bar à champagne donc #

ML : #2 c'est pas tout à fait la même chose #

DT : ben c'est pas tout à fait la même chose c'est pas tout à fait la même clientèle effectivement mais bon moi je trouve que toujours ramener à la consommation

Le nouveau cafetier, qui veut faire du lieu un bar à champagne, vise une clientèle un peu plus chic qu'auparavant. DT a repris le propos de ML pour formuler la séquence *p* de la concession mais rectifie ensuite sa portée, au contraire de ce qu'on observe dans l'exemple 9 où la reprise a lieu en *q* pour insister sur l'accord du locuteur avec son interlocuteur. C'est le seul exemple de cette catégorie.

- (9) [DT : euh moi je suis pour la gratuité des transports ça peut être aussi une façon d'emmener des gens au centre-ville de venir consommer en centre-ville plutôt que d'aller sur les extérieurs

JH : non mais les transports c'est jamais gratuit chère madame

DT : les transports gratuits ça existe

JH : c'est payé par les impôts si par les usagers c'est les impôts]

DT : oui mais justement c'est déjà payé par les impôts

La reprise peut être une reformulation comme dans l'exemple suivant :

- (10) PR-M : je je n'ai pas tout à fait terminé mon propos

YB : eh oui mais il faut que ce soit interactif tout ça

Pour YB, le principe du dialogue n'est pas un enchaînement de paroles mais suppose une interaction, c'est-à-dire qu'il peut y avoir des chevauchements. La co-construction de cette concession se manifeste par la réponse « oui » à l'intervention de l'interlocuteur qui peut être reformulée comme suit : « c'est vrai que vous n'avez pas terminé votre propos ».

Dans l'exemple (11), la reformulation se trouve dans la deuxième proposition de la concession :

- (11) JG : on parle toujours en France là du problème des crises de délocalisation mais on oublie de parler de tous ceux qui viennent pas et les Suédois et les autres parce que quand ils veulent arriver en France ils ils trouvent un les Français sont chiantes deux y a des études partout #1 y a y a y a des associations qui vont faire qui vont faire une plainte contre ceci comme cela #

BB : c'est pour ça que c'est pour ça que l'Assemblée nationale vient de voter vient de voter enfin vient d'admettre une simplification des normes administratives imposées aux collectivités parce qu'effectivement c'est déjà lourd pour les collectivités mais bien sûr comme Jerry Gras

le dit justement y a un certain nombre d'entreprises c'est du manque à gagner qui ne viendront jamais qui ne viendront parce que c'est trop compliqué quoi

L'exemple (12) illustre un autre phénomène où le locuteur formule une concession en donnant suite à la proposition de son interlocuteur sans reprise ni reformulation.

- (12) DV : il peut éventuellement peut-être il va y avoir une certaine décompression
 PV : mais un retour de fait beaucoup plus difficile

Ici, les deux séquences de la concession sont enchaînées et sont produites par deux locuteurs. On nommera ce cas de figure concession conjointe.

On constate au total cinq possibilités de co-construction de la concession $p - q$:

- p = reprise du propos de l'interlocuteur
- q = reprise du propos de l'interlocuteur
- p = reformulation du propos de l'interlocuteur
- q = reformulation du propos de l'interlocuteur
- Concessions conjointes (enchaînement des idées sans reprise ni reformulation)

Les concessions co-construites se réalisent souvent pendant les chevauchements. Mais comme Transcriber permet de superposer les tours de parole, ce phénomène ne pose pas de problèmes pour la transcription et l'analyse.

Le fait de passer à la radio pourrait jouer sur le comportement verbal des locuteurs : ils aimeraient prendre la parole pour marquer leur présence mais atténuent en même temps leurs propos en donnant un accord partiel à l'interlocuteur pour former des concessions co-construites.

3.2.3. Concessions définitionnelles

Un des résultats de l'analyse du corpus oral concerne la caractérisation des « concessions définitionnelles » dont voici un exemple :

- (13) c'est vrai que le la victime peut considérer que sauf que quand même il bosse il bosse dans les conditions qui peuvent être difficiles et puis le fond du problème c'est que oui il faut payer sa dette mais au-delà on peut pas la payer indéfiniment et le système carcéral français ou au moins pour le peu que je puisse en savoir il est itératif c'est-à-dire que quand on y rentre on en sort plus

Le locuteur commence par ratifier une définition de la justice comme paiement d'une dette dans le système carcéral, mais il reformule cette affirmation en avançant qu'il doit y avoir extinction de l'obligation.

La concession définitionnelle se décomposerait, quand elle exploite l'ensemble des ressources de structuration, en cinq éléments : un présentatif (PRES), une modalisation (MOD), un terme générique ou abstrait (TERME), une négation (NEG) et un connecteur à valeur concessive (CC), soit :

- (14) [je trouve que (MOD)] l'un dans l'autre on- on parle- on parle de cette assurance chômage de cette indemnisation de chômage en termes de [charge (TERME)] [mais (CC)] [je pense aussi que (MOD)] la société [peut (MOD)] s'y retrouver dans la mesure où elle n'abandonne [pas (NEG)] [complètement (MOD)] les gens qui sont demandeurs d'emploi parce que [je pense que (MOD)] de toute façon [il y aura (PRES)] un effet boomerang beaucoup plus redoutable

Ce type de concession représente le tiers des concessions relevées.

Outre le connecteur à valeur concessive (en faisant abstraction des constructions parataxiques), comment interpréter la présence de chacun des composants ?

- la redéfinition nécessite un *présentatif* qui opère le décrochage métalinguistique que la *modalisation* actualise en tant qu'alternative décidée par le locuteur,
- *l'hyperonyme* permet de circonscrire l'espace définitionnel réunissant deux séquences en opposition qui font intervenir la *négation*.

Comme ces débats radiophoniques abordent des sujets d'actualité, il est souvent nécessaire que les locuteurs à un moment ou un autre reviennent à la définition du terme pour clarifier certaines notions mais prennent en même temps un recul face à la compréhension usuelle de ce terme. Cette catégorie représente quarante concessions sur cent vingt-quatre, soit un tiers de notre corpus.

4. En conclusion

Le numérique joue un rôle important dans la constitution du corpus. Le débat semble un choix sûr parce que c'est en débattant qu'on argumente le plus. Le débat médiatisé présente un autre avantage : on ne court pas le risque de violer le droit d'auteur.

L'analyse du corpus oral des émissions radiophoniques en streaming a montré que la concession ne peut être réductible à une liste des conjonctions car les plus souvent mentionnées dans les grammaires comme *bien que, quoique,...* sont rares, voire absentes. Ce manque de marqueurs syntaxiques est comblé par des moyens verbaux et non-verbaux comme l'intonation, la prosodie, etc.

Parmi cent vingt-trois concessions, quarante qui portent essentiellement sur la valeur des mots (comme une renégociation de leur définition) se composent d'unités lexicales hétérogènes successives (présentatif, nom générique, modalisateurs, négation...) cadrant la séquence en question et en signalant la valeur.

L'utilisation du logiciel de transcription *Transcriber* a permis de superposer les tours de parole chevauchés en toute simplicité et de relever des occurrences de concessions enchaînées, conjointes ou co-construites assez nombreuses dans notre corpus.

Les débats médiatisés ont offert des occurrences de concessions avec des caractéristiques particulières qui n'apparaissent pas dans les corpus écrits.

Sur la base d'un script, on a calculé le temps de paroles de chaque locuteur pour voir s'il y a une corrélation entre le temps de paroles et la fréquence de production des concessions (cf. Tableau 2).

Enregistrements	Locuteurs	Temps en seconde	Millisecondes	Temps en heure	Pourcentage
GB_01_02_13	PP	331	596	0:5:31.596	23.59866975
	SG	313	436	0:5:13.436	22.30627828
	ML	419	168	0:6:59.168	29.83090025
	SD	239	948	0:3:59.948	17.07636283

Tableau 2 - Temps de paroles des locuteurs dans l'enregistrement GB_01_02_13

Pour l'instant, cet indice n'est pas significatif. On se demande si la disproportion des occurrences de concession entre les locuteurs peut avoir un lien avec leur catégorie socio-professionnelle, leur tranche d'âge, etc.

Cette recherche présente une perspective qui exploite fortement la prosodie et les différents registres expressifs de la concession. Elle permet ainsi d'envisager conjointement les aspects lexico-sémantiques, syntaxiques, pragmatiques et interactionnels de l'argumentation.

Références bibliographiques

- DO, Thi Thu Trang (2016). L'expression de la concession en français parlé : Le cas de la concession comme redéfinition. Colloque CEDIL'14, Grenoble, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01252383>, (nd). Consulté en mai 2018.
- GARNIER, Sylvie, SITRI, Frédérique *et al.* (2008). Problèmes épistémologiques en analyse du discours : le cas de l'énoncé concessif, in Homenagem a Michel Pêcheux. 25 anos de presença na análise do discurso, Campinas : SP Mercado de Letras, 99-106.
- LE PESANT, Denis (2005). Causalité et concession. *Questions de classification en linguistique : méthodes et description. Mélanges offerts à Christian Molinier*, 78 : 195-210.
- LE PESANT, Denis (2006). De la concession à la cause, et de la cause à la condition. *La cause : approche pluridisciplinaire, Linx*, 54: 61-71.
- LÉTOUBLON, Françoise (1983). *Pourtant, cependant, quoique, bien que* : dérivation des expressions de l'opposition et de la concession, in *Connecteurs pragmatiques et structures du discours, Cahiers de Linguistique Française*, 5: 85-110.
- MARTIN, Robert (1987). *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Liège : Mardaga.
- MASSERON, Caroline (1999). *La concession de la phrase au discours. Aspects linguistiques et didactiques*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paul Verlaine–Metz.
- MOESCHLER, Jacques & SPENGLER, Nina (de) (1981). *Quand même* : de la concession à la réfutation, *Cahiers de linguistique française*, 2: 93-112.
- MOESCHLER, Jacques & SPENGLER, Nina (de) (1982). La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle in *Concession et consécution dans le discours, Cahiers de Linguistique Française*, 4: 7-36.
- MOREL, Mary-Annick (1996). *La concession en français*. Paris : Editions Ophrys.
- PAILLARD, Michel (1989). Les chemins de la concession : quelques contrastes entre anglais et français, *Travaux linguistiques du Cerlco*, 6: 207-226.
- SOUTET, Olivier (2008). Des concessives extensionnelles aux concessives simples. Contribution à l'étude de la genèse sémantique et historique des locutions conjonctives concessives du français. *Linx*, 59: 115-132.
- VINCENT, Diane & HEISLER, Troy (1999). L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée. *Revue québécoise de linguistique*, 27(1): 15-31.

Annexe

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1			Présentatifs			Termes génériques ou abstraits		Modalisation							
2		classique		discours				Renforcement		Atténuation					
3		défini	exist	défini	exist		Négation	V. modaux	Adv.	Loc.	V. d'opinion	V. modaux	Adv.	Loc.	V. d'opinion
4	PR-M: c'était pas exactement ma spécialité mais j'ai quand même un avis personnel	1				1	1		1						
5	SG: ça correspond au centre-ville historique mais je veux dire on n'est pas on va pas jusqu'à place d'Arc par exemple y a c'est quand même délimité	1			1		1								
6	je suis pas du tout expert sur la question euh de de mobilité simplement en tant qu'utilisateur ce que je remarque c'est que y a quand même une perte de qualité depuis la seconde ligne du tram					1	1		1				1		1
7	PP: Monique Lemoine on va dire que c'est jamais le bon moment de toute façon pour augmenter des tarifs mais là quand même ça tombe comme l'a dit Sophie au moment où on a refait le réseau où y a eu des difficultés	1			1		1						1		1

Annexe 1 - Distribution des éléments de la concession définitionnelle